

549

J.J. 18-2

— 5 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, por-
tant **approbation du traité** conclu le 23 mars
1907 entre le Gouvernement de la République
française et le Gouvernement de S. M. le Roi
de Siam. (N° 146, année 1907.)

(Nommée le 13 juin 1907.)

MM.

1^{er} BUREAU : BIENVENU MARTIN.

2^e — LOURTIES.

3^e — Amiral DE CUVERVILLE.

4^e — ERMANT.

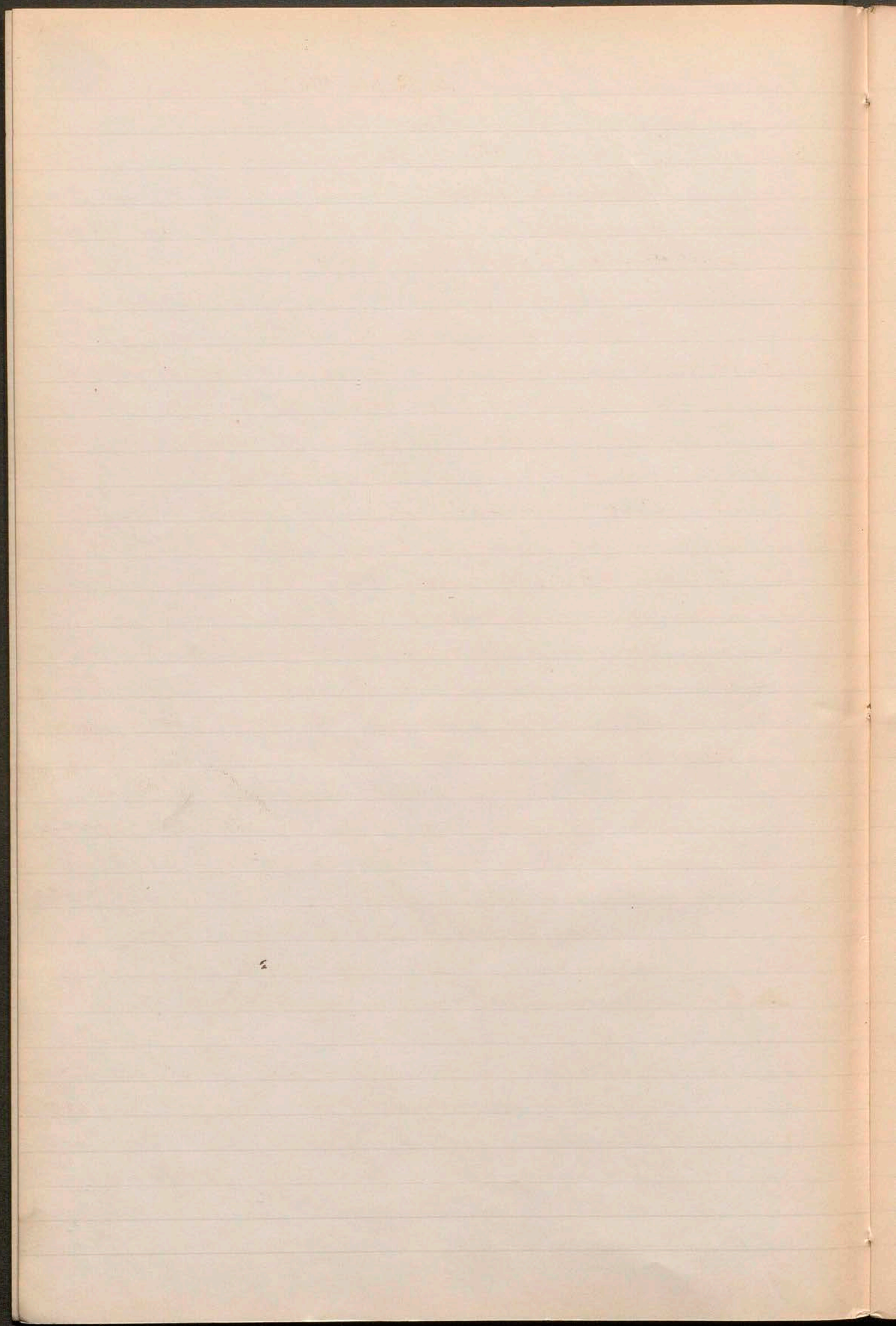
5^e — Albert DECRAIS. *Président*

6^e — Emile CHAUTEMPS. *Rapporteur*

7^e — Georges LE CHEVALIER.

8^e — GOTTERON.

9^e — DELLESTABLE. *Secrétaire*



1
Séance du 18 juin 1907

Sont élus : Président : M. Albert Decrais

Secrétaire : M. Dellastable.

M. l'amiral de Cuervoille, regrette que le traité cède au Siam, Kratta, qui aurait été un point d'attache pour nos torpilleurs et qui pourrait devenir un port contre nous, le Siam n'étant pas neutralisé. Il désireait que le Ministre des Affaires étrangères fit entendre par la Commission.

M. Chautemps appelle l'attention de la Commission sur le fait que le traité. La France a mal interprété le traité de 1893 et a été un mauvais voisin pour le Siam. Le Colonel Bernard l'a compris et a pensé que ce qui préoccupait le plus le Siam était de voir la préférence de la France établie sur un certain nombre de ses nationaux s'il avait pu lui de poser les bases du traité. Il serait bon d'entendre le Colonel Bernard - et tout d'abord le Ministre des Colonies et des Affaires étrangères.

M. Golléron, appuie les observations de M. Chautemps et ses propositions. Kratta ne paraît pas avoir une très grande importance. Battambang ou contraire en a une énorme pour nous car elle nous ouvre la route vers Bangkok. Nous renvoyons à votre juridiction sur 5.000 passagers et nous gagnons 300.000 cambodgiens qui rentrent sous votre domination. Nous ne saurions nous plaindre que le traité ne nous ait pas favorables. Les ministres compétents doivent nous fournir des renseignements qui nous édifieront.

M. le Président fait connaître qu'il a reçu une lettre de M. le Colonel Bernard faisant connaître qu'il se tient à la disposition de la Commission si elle désire l'entendre. Il serait peut être bon de le faire autoriser par le Ministre sous les ordres duquel il est placé à venir déposer devant la Commission.

M. le Ministre des Colonies, fait connaître qu'il y a intérêt à voter au plus vite le traité. Il y a de l'agitation à Battambang et même des troubles, andit avec des habitants que les Français porteraient atteinte à leurs propriétés. Il va faire presser le Ministre des Affaires étrangères et la Commission pourra tenir ultérieurement une nouvelle séance aujourd'hui à cinq heures.

La séance est suspendue et sera reprise à cinq heures.

M. le Ministre de Affaires Étrangères. M. le M. de Colonnes, etc.
 L'Colonel Bernard sont entendus.
 M. Chateaux est nommé rapporteur.

Le Secrétaire

J. Chateaux

Séance du 20 juin 1907

Président M. Albert Decrais

Secrétaire M. Delletable

M. Chateaux donne lecture de son rapport qui est approuvé.
 Il est autorisé à le déposer, à demander la discussion immédiate
 et chargé d'en soutenir les conclusions.

La séance est levée.

Le président,

Albert Decrais

Le

Secrétaire,

J. Delletable